



Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	4
Nombre de votants	37
Date de la convocation	28/09/2026
Certifié exécutoire le	05/10/2026
Date d'affichage	07/10/2026
Envoyé en préfecture le	07/10/2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : COIGNAC Sébastien, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, DELAUNAY Jean-Paul.

EXCUSES : CHASSEING Daniel, DEGERY Sylvie (donne pouvoir à LEGRAIN Alexia), DUVAL Patrick (donne procuration à LEGRAIN Olivier), GARAIS Daniel (donne pouvoir à JENTY Philippe), LAURENT André (représenté), LEFEVRE Corinne, PETIT Christophe (représenté), PEYRAMAURE Pierre (représenté), URBAIN Jean-Yves (donne pouvoir à GIOUX Sylvain), VAN ROEKEGHEM Frédéric.

Secrétaire : JARRIGE Didier.

93-2026 Aide économique au Garage Pereira Da Costa à Bugeat.

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024,

Vu la délibération 67-2024,

Vu la demande du porteur de projet de Joé Pereira Da Costa pour le Garage Pereira Da Costa et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'ATTRIBUER une aide économique au garage Pereira Da Costa de 4 770 € maximum pour son investissement,
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 06/10/2026

Le Président, Philippe JENTY





Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Fiche synthèse

Projet entreprise de JOE PEREIRA DA COSTA

Bugeat

Présentation du porteur de projet

Nom / prénom du porteur : Joé PEREIRA DA COSTA – portable : 06.08.81.40.51

Adresse du siège : 7 rue du Pont du Rocher, 19 170 BUGEAT

Structure du porteur de projet

Dénomination de la structure : GARAGE PEREIRA

Activité : Garage

Forme juridique : EURL

Effectif salarié : 0

Présentation du projet

Localisation du projet : BUGEAT

Nature(s) de projet (investissement matériel / immatériel / immobilier...) :

- ☐ Création : oui par la reprise du garage automobiles familial
- ☐ Travaux immobiliers et investissements matériels

Description succincte du projet (avec quelques arguments) :

Joé PEREIRA DA COSTA vient de créer son entreprise en septembre. Son projet est la reprise du garage familial. Il y a la reprise du fonds de commerce mais aussi des investissements notamment en équipements. Ces investissements permettront de maintenir le dernier service de réparation automobile de la commune, de sécuriser l'activité en zone rurale, et d'adapter l'atelier aux nouvelles technologies, notamment grâce à son habilitation électrique B2L pour les véhicules hybrides et électriques.

La présence d'un garage participe directement à la qualité de vie et à l'attractivité de la commune. Pour les habitants comme pour les entreprises, disposer localement de services techniques constitue un critère important d'installation et de maintien sur le territoire

Cette activité contribue :

- au dynamisme du centre-bourg ;
- au maintien des services de proximité ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES
19260 Treignac
Lundi 05 octobre 2026

Paraphe

019-200066645-20261005-932026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- à la lutte contre la désertification économique des espaces ruraux.

Au-delà de la continuité d'une entreprise familiale, il garantit le maintien d'un service de proximité essentiel, participe à l'animation économique locale et favorise le renouvellement entrepreneurial en milieu rural.

Les investissements projetés permettront de moderniser l'outil de production, d'améliorer les conditions de travail et d'assurer la pérennité de l'activité sur le long terme.

Des investissements sont en cours :

- des travaux d'aménagements (reprise du sol)
- des investissements matériels (pont élévateur, démonte pneus, valises de diagnostics, ...)

Le coût des travaux immobiliers d'aménagements est de 2 225 € HT

Des investissements pour des équipements matériels ont aussi été réalisés et le montant est de 27 585€ HT

Délais prévus pour la réalisation du projet : en cours

Plan de financement (avec cofinancements obtenus)

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Assiette éligible	Montant	Taux
Matériel	27 585,00 €	CCV2M (16 %) Plafond éligible30 000€	27 585,00 €	4414,00 €	16%
Travaux	2 225,00 €	CCV2M (16 %)	2 225,00€	356,00€	16%
	29 810 €		29810	4 770 €	

Montant de la subvention Communauté de Communes : 356 € pour les travaux et 4 414€ pour le matériel, soit une subvention totale de 4 770 €

Ces aides sont complémentaires à celles de la région

Appréciation de la viabilité du projet

Avis de viabilité: favorable

Pièces justificatives

Dossier complet :

☐ Oui